



A Chalou

NOTICE

SUR

RENIER CHALON

MEMBRE DE L'ACADÉMIE

*né à Mons le 4 décembre 1802, décédé à Ixelles
le 23 février 1889.*

Die Todten reiten schnell. Ils sont déjà nombreux ceux d'entre nous pour qui la physionomie de Renier Chalon ne se dessine qu'incertaine autour du tapis vert de l'Académie. Et cependant, dix ans à peine nous séparent de ce mort qui fut l'une des figures les plus vivantes de notre Compagnie.

Né à Mons le 4 décembre 1802, Renier-Hubert-Ghislain Chalon sortit de l'enfance après l'époque sanglante de la domination napoléonienne, et put dès lors étudier, se former, écrire, sans être inquiété par le bruit des armes. Son père, Jacques-Joachim Chalon, directeur des contributions, lui fit donner une éducation soignée. Elle se termina à l'Université de Louvain, où Chalon fut reçu docteur en droit en 1824, après avoir soutenu une thèse

en latin sur les conditions requises par le Code civil pour contracter mariage. Le 19 octobre de l'année suivante, il épousa M^{lle} Victoire Taintenier, fille d'un avocat de Mons devenu plus tard conseiller à la Cour de cassation, chez lequel il faisait son stage. De cette union, qui fut malheureusement brisée par la mort de sa femme, le 22 mars 1840, sont issues deux filles, M^{me} veuve Bayet et M^{me} Jules De Le Court.

Sur ces entrefaites, Chalon avait embrassé la carrière administrative. Nommé receveur des contributions à Cuesmes, le 11 juin 1827, puis à Mons, après 1830, il passa de là à Molenbeek-Saint-Jean, en 1838, pour occuper finalement, vers 1846, un bureau important à Bruxelles. Parvenu à l'âge réglementaire, après avoir obtenu une mise en disponibilité de dix-sept mois, il prit sa retraite le 11 décembre 1867.

Mais hâtons-nous de laisser là ces détails officiels, pour pénétrer dans l'intimité d'un homme qui doit à des titres tout différents l'honneur d'occuper une place enviable dans la galerie de nos écrivains nationaux. Lui-même, en parlant de Mons (*Fabrice de la Bassecourt*, p. 7), nous a laissé de ses compatriotes un portrait qui ne peut avoir été fait qu'à sa ressemblance : « Il semble qu'il y avait, dans le caractère de nos pères, une dose heureuse de bon sens et de gaieté rabelaisienne qui les éloignait également de tous les partis extrêmes. Ils ne se sentaient ni les instincts féroces du prosélytisme, ni la résignation moutonnière du martyr. Et, de nos jours encore, malgré toutes les excitations de la tribune, de la chaire et de la presse, les querelles, ailleurs si vives, de la Loge et de la Sacristie, ne parviennent pas à troubler la douce quiétude des masses. »

Ce passage en dit assez : les sociétés secrètes n'avaient pas d'attrait pour lui. Aussi, à propos de la Maçonnerie, qu'il ne manque jamais de plaisanter, a-t-il soin de nous avertir qu'il n'a pas « vu la lumière ». Et cependant, Chalon fut le secrétaire d'une association d'allure mystérieuse, qui pendant longtemps fit la joie des bons *Brusseleers*. Nous avons nommé les *Agathopèdes* (bons enfants). Mais ces bons enfants, qui tous étaient gens d'esprit, n'avaient imaginé de se réunir que « pour passer les soirées à l'abri des mouchards », dire des folies et mystifier leur prochain. Maître Rabelais ne leur avait-il pas enseigné que « rire est le propre de l'homme » ?

La société mère, établie à Bruxelles en 1846, s'appelait la *Ménagerie* ; les succursales s'appelaient *Cages*. Chaque sociétaire portait un nom de bête, et leur patron était l'animal chanté par Monselet, le cochon, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Cela ne nous paraît pas prodigieusement folâtre ni de très bon goût ; mais passons.

Les *Agathopèdes* avaient leur calendrier, cocasse imitation de l'inepte calendrier républicain. Leur devise était significative : « Tout pour un canard ». Ils ont publié, en 1850, un joli volume illustré, l'*Annuaire agathopédique et saucial* (*sic*), auquel Chalon collabora sous le nom de *Goupil* (le renard). On rapporte que le grand maître d'alors, un officier supérieur qui devint plus tard aide de camp du roi, offrit à Léopold I^{er} un exemplaire, préalablement relié en *peau de truie*, de ce recueil aussi lesté que bouffon, et que Sa Majesté en rit de très bon cœur.

La réception d'Alexandre Dumas aux *Agathopèdes* a été racontée par les journaux du temps. Ajoutons que cet

(48)

homme célèbre, qui a tant écrit, s'est bien gardé de laisser dans ses œuvres une trace quelconque de l'épreuve *abracadabrante* à laquelle il fut soumis.

En 1853, Chalon fit paraître en allemand, sous le nom de Dr Wallraf, la *Numismatique de l'ordre des Agathopèdes*; car, à l'instar des « frères de la truelle », ces joyeux compagnons se donnèrent des médailles ou tout au moins des jetons. Mais déjà la société était sur son déclin. Sa fin fut celle d'une débauche d'imagination trop prolongée: l'ardeur se refroidit, quelques membres moururent, les réunions devinrent plus rares et finirent par cesser complètement.

Cet épisode de la vie de Chalon, en nous initiant à la tournure de son esprit, servira d'introduction à l'examen de ce qu'il fut comme bibliophile, numismate et archéologue.

Le bibliophile.

Chalon fut-il bibliophile avant d'être archéologue et numismate? On pourrait répondre qu'il a dû devenir tout cela en même temps, par une conséquence naturelle de la curiosité de sa nature, si l'on ne savait que, déjà au collège de Mons, il s'occupait de livres et de médailles. Après 1830, il se trouva mêlé à ce groupe de publicistes, aussi spirituels qu'instruits, qui donnait à cette ville une animation particulière et où l'on distinguait Henri Delmotte, Adolphe Mathieu, Hippolyte Rousselle, etc. Leur entente provoqua, en 1833, la formation de la Société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut, et, en 1835,

celle de la Société des Bibliophiles de Mons, dont Chalon fut le premier vice-président, et, depuis la mort de son ami Delmotte (1836), continuellement le président. Les principaux ouvrages qu'il publia pour elle, sont : *La chronique du bon chevalier Gilles de Chin* et les minutieux *Mémoires de messire Jean, seigneur de Haynin et de Louvegnies*.

Arrêtons-nous ici, pour parler d'une incartade littéraire qui, d'emblée, fit passer notre bibliophile du rang de fervent apôtre de la plaisanterie à celui de roi des mystificateurs. Un beau jour, les principaux amateurs de livres, et parmi eux les meilleurs amis de Chalon, reçurent, par la poste et sous bande, un imprimé sortant des presses d'Em. Hoyois, à Mons, et intitulé : *Catalogue d'une très-riche mais peu nombreuse collection de livres provenant de la bibliothèque de feu M^r le Comte J.-N.-A. de Fortsas, dont la vente se fera à Binche, le 10 août 1840, à onze heures du matin, en l'étude et par le ministère de M^e Mourlon, notaire, rue de l'Eglise, n^o 9*. Ce catalogue était précédé d'une notice biographique sur Jean-Népomucène-Auguste Pichauld, comte de Fortsas, né le 24 octobre 1770, à son château de Fortsas, près de Binche en Hainaut. On y lisait que ce personnage excentrique n'admettait sur ses tablettes que des ouvrages inconnus à tous les bibliographes. C'était sa règle invariable. Sitôt qu'il apprenait qu'un ouvrage jusqu'alors ignoré, avait été signalé quelque part, l'eût-il acheté au poids de l'or, il l'expulsait impitoyablement de ses rayons.

Je laisse à penser l'effet que produisit un pareil avis sur les personnes à qui il avait été envoyé. Aussi, avec quelle émotion elles s'arrêtèrent sur chacun des cin-

quante-deux numéros du merveilleux catalogue, car la bibliothèque du comte de Fortsas ne contenait que cinquante-deux numéros, sous lesquels étaient décrits à peu près autant de volumes; mais quels volumes! des choses inouïes, de véritables trésors... Il n'est pas inutile de faire remarquer que la série de ces étonnants numéros commence par le chiffre 3 et finit au chiffre 222 : les lacunes devaient être attribuées à l'expulsion d'autant d'ouvrages vendus, donnés ou détruits. Chacun des autres allait à l'adresse de quelqu'un, il lui allait droit au cœur.

Ajoutez que des notes traitresses, des détails de la plus perfide vraisemblance aiguïsaient la curiosité, aiguïllonnaient le désir. Ainsi, sous le n^o 48, on lisait cet intitulé qui révélait l'existence d'un livre inconnu des presses de Belcœil : « *Mes campagnes aux Pays-Bas, avec la liste, jour par jour, des forteresses que j'ai enlevées à l'arme blanche. Imprimé par moi seul, pour moi seul, à un seul exemplaire, et pour cause. A. B., de l'imprimerie du P. Ch. De* —. Catalogue plus que curieux des bonnes fortunes du Prince. Le maréchal de Richelieu lui avait sans doute donné l'idée de ce singulier inventaire ».

Aussitôt le prince de Ligne, petit-fils du galant écrivain, de donner l'ordre d'acheter à tout prix des mémoires aussi compromettants; aussitôt le baron de Reiffenberg, conservateur de la Bibliothèque royale de Bruxelles, de solliciter du Gouvernement un large crédit, et les bibliophiles de prendre leurs mesures pour avoir la meilleure part dans cette distribution de curiosités fabuleuses. Le plus beau de l'histoire, c'est que l'archiviste liégeois, M. Polain, en donnant commission de lui acheter les

Mémoires de l'abbé de Mouson, déclara, sur la foi du catalogue, qu'il n'en avait qu'un exemplaire *très défectueux*. Et ce livre était aussi imaginaire que tous les autres ! Techener, Nodier, le bibliophile Jacob, les amateurs anglais et, à plus forte raison, les belges, étaient attendus à Binche ; plusieurs même y coururent. On ne parlait que du comte de Fortsas et de ses livres uniques, quand, deux jours avant la vente, Chalon fit prudemment insérer dans les journaux l'avis suivant, répété sur un imprimé qui fut distribué par la poste : « Le public est informé que la belle bibliothèque de M. le comte de Fortsas ne sera pas vendue aux enchères. Messieurs les amateurs l'apprendront sans doute à regret, mais cette précieuse collection ne sera pas perdue pour le pays : elle a été acquise par la ville de Binche, pour sa bibliothèque publique ».

La bibliothèque publique de Binche !

Consolons-nous en conservant précieusement le catalogue Fortsas, dont l'édition originale n'a été tirée qu'à cent trente-deux exemplaires. Il a été reproduit plusieurs fois, mais la seule réimpression faite avec le consentement de l'auteur est datée de Bruxelles, 1863.

L'inventeur du comte de Fortsas faillit payer cher une mystification aussi hyperbolique. Quelques-uns de ceux qui avaient fait le voyage de Binche, ne parlaient de rien moins que de lui faire un bon procès ; mais comme les rieurs étaient de son côté, l'affaire en resta là.

Il va de soi que le *Bulletin du bibliophile belge*, dès l'année de sa fondation, compta Chalon parmi ses collaborateurs les plus autorisés. Signalons aussi un article

du *Bibliophile belge* où il fait cette remarque toujours vraie, que nous recommandons à nos historiens : « Il est cependant encore, dans le vaste champ des livres, un petit réduit écarté qui semble avoir été négligé, sinon oublié des bibliographes; je veux parler des mémoires et factums judiciaires et autres. Et réellement, ce dédain n'est pas mérité. Parmi ces mémoires, qu'on croirait, à première vue, n'avoir trait qu'à des intérêts privés, il s'en trouve bon nombre qui sont de curieuses et savantes dissertations historiques, remplies de chartes et de documents aujourd'hui détruits ou disparus et qu'on chercherait en vain dans les historiens de profession ».

Cela nous montre à quelles sources notre bibliophile aimait à puiser son érudition. Né Wallon, il n'encourageait pas le « mouvement flamand », et déplorait qu'on écrivit en des langues « que personne ne lit », des ouvrages intéressant tout le monde. C'était, selon lui, « mettre la lumière sous le boisseau ». Sa mauvaise humeur s'exhalait aussi contre les *biographies* formées sans discernement : « Il est vrai, disait-il, qu'on entre dans ces panthéons de papier, moins pour ce qu'on a fait que pour ce qu'on a confié à la lettre moulée. Un grand et habile administrateur, un magistrat distingué seront facilement omis; mais qu'on trouve, sous le nom de quelque moine obscur, une vieille rapsodie théologique *imprimée*, que personne ne comprend ni ne lit, vite une notice biographique! Comme on ne sait absolument rien du personnage, les archivistes se mettront en campagne, et, après avoir avalé quelques kilogrammes de poussière, ils apprendront à l'univers entier à quel âge l'auteur a fait sa première communion, dans quel

monastère il a reçu la tonsure et l'habit; ils parviendront même, quelquefois et par de judicieuses inductions, jusqu'à préciser, approximativement, la date de sa mort. »

Chalon avait donné trop de preuves de connaissances bibliographiques, doublées d'une érudition de bon aloi, pour ne pas attirer l'attention du Gouvernement. Il fut nommé membre du Conseil d'administration de la Bibliothèque royale, le 7 octobre 1852, et lorsqu'il mourut, il en était, depuis quatorze ans, le vice-président.

Le numismate.

Si l'activité intellectuelle de Chalon se manifesta d'une façon remarquable dans plusieurs domaines, aucune science ne lui fut plus chère que celle des médailles. Dès ses débuts dans la carrière des lettres (1836), il lui consacra un article dans la *Revue numismatique* française, que le savant Cartier, son maître et son ami, venait de fonder à Blois. Peu d'années avant sa mort, quand l'âge ralentissait sa plume, l'avancement de sa science favorite était encore sa grande préoccupation. C'est qu'il lui devait non seulement ces douces émotions que connaissent seuls les collectionneurs, mais encore cette variété de connaissances et cet ordre méthodique qu'on remarque dans tous ses écrits.

Nous venons de citer la *Revue numismatique* de Blois. Un illustre Polonais réfugié à Bruxelles, Joachim Lelewel, avait initié le monde savant à l'étude comparative des

monnaies du moyen âge. Sous cette impulsion, des revues spéciales commençaient à fleurir en France et en Angleterre. La Belgique, offrant moins de ressources, n'avait pu tout d'abord marcher sur les traces de ces deux grands pays. Mais à peine Lelewel eut-il publié son nouvel ouvrage, le *Type gaulois ou celtique* (1), que les amateurs belges se groupèrent autour de lui et conçurent le projet de constituer à leur tour une société de numismatique. Ce fut en 1841, à table, chez De Coster, alors bourgmestre d'Héverlé, que cette idée prit naissance. A quelques mois de là, une réunion plus sérieuse, due à l'initiative de l'abbé Louis, eut lieu au Collège de Tirlemont. On y résolut de recueillir des adhésions au nombre limité de trente-cinq. Chacun se mit alors en campagne, et bientôt ce nombre fut atteint.

Dès la première année (1842), Chalon fait partie de la commission de la Société, dont Lelewel est président d'honneur; puis il ouvre la *Revue* par un catalogue provisoire des monnaies du Hainaut, préparation au grand ouvrage qu'il devait publier plus tard. Dans le second volume, son nom se trouve inscrit en tête du comité de rédaction.

Cependant, la Société n'avait pas de direction permanente. A chaque réunion, on acclamait un directeur pour la séance; car Lelewel, par une modestie exagérée, ne voulait pas même présider l'assemblée. Cet état de choses dura jusqu'au 9 avril 1849. Chalon fut alors élu président effectif, et depuis, pendant les trente-six ans

(1) *Études numismatiques et archéologiques. Type gaulois ou celtique.* Bruxelles, 1841, in-8°.

qu'il cumula cette fonction avec celle de directeur de la *Revue*, jamais celle-ci, quoique divisée en livraisons trimestrielles, ne cessa de paraître à jour fixe. Cette régularité constituait une des exigences les plus positives du président: sur ce point, comme à toute proposition tendant à modifier le règlement de la Société, il était inexorable.

On ne s'étonnera pas de sa prépondérance au comité directeur de la *Revue*, quand on saura que ses articles disséminés — j'allais dire perdus — dans ce vaste recueil, se comptent par centaines. L'homme s'y rencontre à côté du numismate, bien plus que dans les monographies, devenues classiques, qui sortirent de sa plume, et, à ce titre, on leur doit une mention particulière.

Ce qui distingue avant tout ses écrits périodiques, qu'il s'agisse d'une dissertation, d'un compte rendu ou d'une simple nouvelle, c'est une originalité de pensées et d'expressions qui n'appartient, pour ainsi dire, qu'à lui seul. Son esprit, fait de bon sens et de gaieté, y éclate à chaque instant: les faux grands hommes, les vaniteux, les charlatans de toute espèce reçoivent chacun leur lardon; et cela au grand profit de la *Revue*, qui doit aux saillies du président une bonne part de son succès.

Quelques savants d'humeur chagrine trouvèrent ces plaisanteries déplacées; d'autres, se sentant ou se croyant atteints, ne lui pardonnèrent jamais. Félix Bovie, le chansonnier des Agathopèdes, n'a-t-il pas dit de lui :

Il salerait un camarade
Et rirait de sa Chalonade,
Tout en lui faisant observer
Que c'est pour mieux le conserver.

(56)

Ses vrais amis, au contraire, Lelewel, Étienne Cartier, Henri Delmotte, Frédéric Hennebert, Schayes, Alphonse Vandenpeereboom et, en général, tous ceux dont le caractère était à la hauteur de la science, furent toujours l'objet de son affection sincère et de son admiration respectueuse.

Naturellement facile à s'émouvoir, il avait surtout la fibre patriotique sensible et savait, d'un mot acerbe ou plaisant, remettre à sa place quiconque se permettait une intempérance de langage à l'égard des petits Belges. Un exemple caractérisera sa manière, lorsqu'il avait à la fois à rendre compte d'une publication peu sérieuse et à rompre une lance pour notre nationalité menacée. C'était au commencement de 1861, à l'époque où l'on savait déjà à quoi s'en tenir sur la fameuse promesse de Napoléon III : « L'Empire, c'est la paix ». Un numismate français, d'ailleurs très distingué, Benjamin Fillon, venait d'inventorier, dans un catalogue un peu fantaisiste, la *Collection Rousseau* et s'était permis de comprendre dans les limites de la France des pays qui n'en faisaient point partie. Déjà, dans une autre circonstance, la protestation de Chalon ne s'était pas fait attendre.

« Mais, dit-il (1), M. Fillon est bien un autre conquérant que son ami M. Poey d'Avant. Il répond à nos réclamations par des annexions nouvelles. Il ne s'agit plus seulement des marches de l'Espagne, c'est la Belgique, la Hollande, les provinces rhénanes, les fameuses *frontières du Rhin*, enfin, que confisque l'auteur. »

(1) *Revue belge de numismatique*, année 1861, p. 104.

FILLON : « Disons-le sans détour, et sans crainte de blesser d'honorables susceptibilités, que nous respectons autant que personne, M. Chalon a uniquement obéi, en cette circonstance, à ce vague sentiment d'inquiétude, éprouvé de nos jours par tous les citoyens des petits États que le courant des idées et la force des choses emportent fatalement vers une fusion, plus ou moins prochaine, dans de plus larges unités. Un mouvement irrésistible s'opère en ce sens au milieu des générations présentes, et la fin du XIX^e siècle ne sera pas venue, sans que bien des questions de cette nature ne (*sic*) soient résolues. Chaque race, chaque grande nationalité tend à reprendre ses frontières naturelles. N'oubliant pas que les *Trévires*, les *Éburons*, les *Nerves*, les *Ménapes* et les peuplades des îles de la Meuse et du Rhin furent des Gaulois comme nous (1), nous désirons pour notre part, de toute notre âme, être témoin de l'heureux jour où leurs descendants rentreront dans le sein de la grande famille.

» En attendant l'accomplissement de ce fait inévitable, les compatriotes du fontenaisien Belliard, qui eut l'honneur d'être le parrain du petit royaume de Belgique, peuvent bien se permettre, sans anticiper sur les événements, de classer, parmi les monnaies féodales de la France, celles frappées (*sic*) dans les régions jadis soumises à sa suzeraineté, ou qui y ont été soustraites, postérieurement au X^e siècle. C'est ce que nous avons fait, en décrivant la collection de M. Jean Rousseau, et

(1) Note de Chalon : « Nous avons toujours cru, avec César, Strabon, Tacite, etc., que ces peuples étaient Germains d'origine ».

nous engageons fort M. Poey d'Avant et les autres numismatistes à suivre notre exemple, dût-on nous honorer du titre de Garibaldiens. »

CHALON : « Voilà qui est clair et précis. Seulement ce vague sentiment d'inquiétude, que M. Fillon constate lui-même, prouve, il faut bien en convenir, que l'annexion n'est pas vue du même œil par les futurs annexés que par leurs annexeurs. C'est une réponse anticipée à l'ingénieuse machine qu'on nomme le suffrage universel ; il est bon d'en prendre acte. Ce qui reste de plus consolant dans les sinistres prédictions de M. Fillon, c'est leur longue échéance : la fin du XIX^e siècle. D'ici là...

» En attendant, et au point de vue numismatique seulement, « le fontenaisien Belliard ayant été le parrain du petit royaume de Belgique », les ducs de Brabant, de Limbourg, de Luxembourg, les comtes de Hainaut et de Namur seront rétroactivement déclarés barons français. En présence de pareils arguments nous restons confondu. On le serait à moins. »

FILLON : « La gravure ci-jointe (un écu à l'effigie du grand maître de Hompesch) dispense de tout commentaire sur le mérite artistique des dernières monnaies de la chevalerie de Malte. Triste et grotesque caudataire de son ordre, le baron Ferdinand de Hompesch était bien fait pour mener honteusement ses funérailles. Issu d'une famille de chasseurs, protégés de l'Autriche, il ne s'éleva jamais au-dessus des instincts de sa race, et la façon dont il se laissa traiter par le général Bonaparte, le 13 juin 1798, montra bien que la peau de lion qui le couvrait sur ses espèces, n'était, pour lui, qu'une décoration de parade. »

(39)

CHALON : « Pauvre de Hompesch ! Quelle déplorable destinée fut la sienne ! Annexé par le général Bonaparte, en 1798, et, soixante-deux ans après, traité de *caudataire*, de *chasseur* et d'*Autrichien*, ce qui est une grande injure en France, à ce qu'il paraît ! Si l'*artiste* qui a gravé sa tête lui a donné cet air piteux et navré, c'est que, doué d'un instinct prophétique, il avait prévu la triste figure que l'on ferait faire à son maître dans le catalogue Rousseau. »

FILLON : « Il nous est tombé entre les mains un petit monument, ayant appartenu à Philippe le Bon, qui a couru d'étranges aventures. Il y a déjà quelques années, les travaux opérés dans le lit de la Seine amenèrent, du fond de la rivière, un nombre considérable d'objets de toute nature, que les ouvriers vendirent à M. Forgeais, restaurateur de tableaux. Parmi ces objets, se trouva une bague d'argent doré, destinée à servir de signet, sur laquelle était gravé en creux un charmant petit portrait de femme, avec le nom d'EDA GAUTIER placé autour de la tête. Achetée de M. Forgeais par M. Rousseau, elle arriva, quelques semaines plus tard, dans la collection de M. Hucher, du Mans, qui nous l'échangea à son tour, peu de temps après. Ce fut alors que, parcourant les sceaux des chartes des ducs de Bretagne, déposées aux archives de la Préfecture de la Loire-Inférieure, nous découvrîmes parmi eux une empreinte de cette bague, placée, en guise de contre-sceau, au revers de celui de Philippe le Bon, attaché à des lettres envoyées, en 1422, à Jean V, au sujet du traité fait, cette année-là, entre les deux princes, pour conclure le mariage d'Arthur de Richemond et de la sœur du duc de Bourgogne. Mais comment

la bague en question a-t-elle pu servir à tel usage ? Nous croyons en trouver l'explication dans les habitudes galantes de Philippe, qui eut un si grand nombre de maîtresses. Eda Gautier était *probablement* celle en titre au moment où les lettres furent expédiées et le duc les aura contre-scellées avec l'image de la femme qui occupait alors son cœur. Remplacée bientôt par une autre, le pauvre bijou *eut le sort de celle qui l'avait donné* et fut jeté à la Seine par Philippe lui-même, dans l'un des voyages qu'il fit plus tard à Paris. »

CHALON : « Arrêtons-nous ici. Cette dernière phrase ne peut passer sans protestation. Philippe, dit le Bon, avait, sans doute, des mœurs fort relâchées et son caractère ne brillait pas spécialement par la mansuétude. Mais qu'il ait eu l'habitude, dans ses voyages à Paris, de se défaire de ses maîtresses en les jetant dans la Seine, ce ne pourrait être admis tout au plus que dans un mélodrame. Nous devons avoir mal compris. »

FILLON : « Le métal de la bague décèle la position peu élevée de la personne qui la fit exécuter. Le portrait qu'elle nous a conservé et que nous faisons graver au n° 14 de la planche V, nous apprend qu'elle était fort belle et avait le cou élégant et gracieux d'un cygne. C'était, à n'en pas douter, quelque jeune femme de la bourgeoisie bourguignonne. »

CHALON : « En voilà plus qu'il n'en faut pour faire cinq actes, à la Porte-Saint-Martin, avec noyade à grand spectacle pour tableau final. Mais toutes ces inductions ingénieuses qui dépassent en pénétration celles d'Edgard Poë, sur quoi reposent-elles ? Sur l'empreinte d'une bague dont l'auteur, heureusement, donne le dessin. Cette

empreinte offre une tête de femme vue de trois quarts, à gauche, coiffée d'une toque de 1811, avec la robe à taille courte et décolletée carrément, comme les portraits de Marie-Louise (1). Autour de la tête, on lit en caractères gothique-troubadour, *EDA GAUTIER*. Eh bien! ce nom, *Gautier*, est un trait de lumière, d'autant plus qu'on ne connaît aucune maîtresse de Philippe le Bon qui l'ait porté. Au roman moyen âge de M. Fillon, ne pourrait-on pas opposer une attribution récente, rationnelle, en parfaite harmonie avec le costume impérial du portrait? *Eda Gautier*! Mais ce doit être la mère de Marguerite, *la Dame aux Camélias*, dont la bague fut, *probablement*, jetée dans la Seine par... Ma foi, demandez-le à Alexandre Dumas fils, si vous tenez à le savoir. »

Ce que valait Chalon comme numismate, les quarante premiers volumes de la *Revue*, les manifestations imposantes dont il fut l'objet et les nombreuses médailles frappées en son honneur le disent à suffisance. Mettant au service de ses études de prédilection ses vastes lectures, une longue expérience, un esprit d'observation remarquable et des relations étendues, il fit connaître ou parvint à expliquer tour à tour des médailles antiques, des monnaies du moyen âge, des pièces modernes, des jetons, des raretés ou des singularités de toute espèce. L'étude si ardue des monnaies seigneuriales, à laquelle on est redevable de tant de monographies locales, avait pour lui un attrait particulier. Il va jusqu'à apprendre l'arabe, pour publier des monnaies orientales, et, malgré les protesta-

(1) *Journal des Dames et des Modes*, 1811.

tions de certains de ses collègues, il ne dédaigne pas d'ouvrir la *Revue* aux amateurs de pièces contemporaines.

Mais là ne se bornent pas les savantes investigations de notre confrère. Ses recherches sur la *Valeur intrinsèque du florin de Brabant* (1871) et sa lecture sur l'*Histoire de la fabrication des monnaies* (1873) nous donnent la clef de maint problème économique et témoignent de connaissances techniques particulières. Cette compétence était si appréciée que Chalon fit partie, jusqu'à sa mort, de la Commission de l'Hôtel des monnaies.

Les vieilles erreurs, dont nous connaissons tous la ténacité, avaient, si l'on peut dire ainsi, le don de l'exaspérer. Que de fois il revient sur l'attribution à Yvoy, aujourd'hui Carignan, des esterlins frappés à Yves, près de Florennes; sur l'emploi vicieux du mot *avers*, pour dire le droit, la face d'une monnaie, et cela en dépit de l'étymologie, témoin Cicéron, où « *aversus hostis* signifie l'ennemi en fuite, montrant tout autre chose que la face ! ».

Cela vous fait sourire, mais comment citer Chalon sans rapporter un bon mot ou se remettre en mémoire l'une ou l'autre de ses facéties? On n'a pas encore oublié la mystification dont furent victimes quelques savants français envoyés à Namur, sous le second empire, pour étudier la question, tant discutée, de la situation d'*Aduatuca*. Des fouilles, exécutées en différents endroits, avaient mis au jour plusieurs monnaies à la légende AVAVGIA, quand un coup de pioche fit apparaître une pièce au même type, portant lisiblement : TOIAC. Évidemment on se trouvait en présence d'un chef inconnu, d'un Toiacorix, d'un Toiacomaros quelconque, et cette

trouvaille donnait une force nouvelle à l'opinion qui persistait à placer à Namur l'*oppidum* des Aduatiques. La précieuse monnaie fut envoyée à Paris avec les précautions que recommandait son importance. M. de Saulcy l'examina. Mais avec ce « flair » qui le distinguait, il eut vite reconnu qu'il avait affaire à une pièce apocryphe. Celle-ci revint à son point de départ; on fit une enquête minutieuse et bientôt on eut le mot de l'énigme : ce n'était pas TOIAC qu'il fallait lire, mais bien à rebours CAIOT, et l'on avait sous les yeux le nom du chanoine Cajot, conservateur de la collection numismatique du Musée de Namur, que le comte de Fortsas avait imaginé de transformer en chef gaulois.

On pourrait citer d'autres *chalonnades*, enfants de son cerveau toujours en travail. Et, en effet, un de ses grands plaisirs était de mouler, battre ou faire frapper sous son inspiration des jetons ou des médailles satiriques, des monnaies fictives ou des pièces de fantaisie.

Cet esprit facétieux qui perce à chaque instant dans ses écrits de circonstance, ne se remarque point dans ses ouvrages de longue haleine. Les *Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut*, qu'il dédia au prince de Ligne, parurent en 1848 et furent suivies de trois suppléments (1852, 1854 et 1857). Cet important travail, où l'on voit qu'il a pris de Saulcy pour modèle, fut d'autant mieux accueilli que c'était la première monographie de ce genre publiée en Belgique. Au concours de 1851, l'Académie des inscriptions et belles-lettres décerna à l'auteur la mention très honorable. De son côté, l'Académie royale de Belgique (Classe des lettres), dans sa séance du 6 mai, le reçut au nombre de ses correspon-

(64)

dants. Élu membre effectif, le 4 mai 1859, puis directeur de la Classe des lettres pour 1874, il prononça, dans la séance publique de cette année, un discours aussi instructif que mesuré sur l'utilité de la numismatique.

Mieux servi que précédemment pour les matériaux et les informations, aidé surtout des notes que lui avait généreusement abandonnées M. Ch. Piot, Chalon publia en 1860, dans les *Mémoires de l'Académie*, ses *Recherches sur les monnaies des comtes de Namur*, excellente monographie qu'il compléta, dix ans après, par un supplément. Dans l'intervalle (1869), il avait fait paraître, toujours sous les auspices de notre Compagnie, son intéressant mémoire sur *Les seigneurs de Florennes, leurs sceaux et leurs monnaies*.

Est-il besoin de dire qu'il lui arrive, comme à tout autre, de se tromper? En histoire, il ne contrôle pas assez souvent les indications qu'il doit à ses connaissances bibliographiques. D'autre part, ses idées les plus arrêtées ne sont pas toujours des axiomes, par exemple lorsqu'il n'admet pas la possibilité de l'existence d'une monnaie d'or, dans l'Europe occidentale, au XII^e siècle. Bien que d'ordinaire il mette en pratique son aphorisme favori : « En numismatique, comme en beaucoup d'autres choses, le doute est le commencement de la sagesse », le désir de compléter ses séries de prédilection, celui d'enrichir notre géographie monétaire d'un nom nouveau, l'entraînent quelquefois à de fausses lectures, à des suppositions hasardées. Mais les maîtres les plus illustres ne sont pas à l'abri de ce reproche, et que celui qui est sans péché lui jette la première pierre!

Lorsque son grand âge — quatre-vingt-trois ans —

l'avertit que l'heure de la retraite avait sonné, Chalon témoigna sa ferme volonté de ne plus faire partie de la direction de la *Revue de numismatique*. Sa verve se refroidissait; l'affaiblissement de sa vue ne lui permettait plus un travail assidu. Il consentit toutefois à rester à la tête de la Société, et celle-ci, pour lui marquer sa reconnaissance, le nomma, par acclamation, président d'honneur à vie (5 juillet 1885).

L'archéologue.

En même temps qu'il débutait comme numismate (1836), Chalon faisait paraître une *Notice sur les tombeaux des comtes de Hainaut*, inhumés dans cette belle église gothique de Sainte-Waudru, à Mons, qui présente l'avantage bien rare d'avoir été achevée dans toutes ses parties telle que son architecte l'avait conçue. Possesseur du plan original de la tour inachevée de cet édifice (d'autres disent de la cathédrale de Malines), il en publia un fac-similé quelques années après. On lui doit enfin, sur les sceaux du chapitre de cette même collégiale, ou plutôt sur le chapitre lui-même, une notice qui parut en 1855.

Plusieurs articles, insérés dans le *Bulletin de l'Académie*, dans celui des *Commissions royales d'art et d'archéologie*, dans le *Messenger des sciences historiques*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie*, attestent que chez lui l'étude de l'histoire marchait de pair avec celle des antiquités nationales. Ce n'est pas qu'il se plaise sur un grand théâtre; il préfère, au contraire, comme dans

Le dernier duc de Bouillon et dans *Les seigneurs de Muno*, l'histoire en miniature, celle qu'il vient de découvrir dans un vieux manuscrit ignoré.

Toujours à la piste de raretés de toute espèce, il eut un jour (1854) l'idée de rechercher, dans les archives du greffe échevinal de Mons, les documents relatifs aux procès de sorcellerie, et de ses découvertes sortit un tableau fidèle des mœurs barbares et des préjugés étranges de sa ville natale, au beau milieu du XVII^e siècle.

Au point de vue exclusivement archéologique, la rectitude de son jugement lui fait apprécier les choses à leur juste valeur, sans exagération ni parti pris; et bien que, en fait d'art, il avoue être « tout à fait païen », il ne dédaigne pas de trouver quelque intérêt à la catégorie d'objets auxquels s'applique la fameuse maxime : « *Le laid, c'est le beau* ».

S'il prise haut nos superbes cathédrales, nos élégants hôtels de ville, il est peu partisan du symbolisme à outrance, si cher à certaine école, et pas du tout admirateur quand même de l'*art chrétien*. Il lui déplaît surtout de voir l'archéologie intervenir dans les constructions nouvelles et s'exprime à cet égard avec une chaleur qui dénote une conviction profonde : « L'architecture, écrit-il en 1844, doit varier comme les siècles, comme les climats, comme les idées, comme la langue, comme la littérature, comme les arts, comme l'homme, comme tout. Mais faites comprendre cela à un architecte ! Il vous enverra à Vitruve, s'il est classique; à l'ogive en tiers-point, s'il est romantique, et vous tournera le dos *par respect pour les règles* ».

Ces considérations, sur lesquelles il revient en 1874, dans un discours prononcé en qualité de président

(67)

annuel de l'*Académie d'archéologie de Belgique*, il les accentue encore à l'occasion de sa seconde présidence (1879) :

« Maintenant, on en est revenu à l'ogive. Il faut du gothique partout, pour tout, en dépit de tout, de nos habitudes de confort, de nos besoins nouveaux. On fait, au lieu de maisons de plaisance, de sombres châteaux forts que personne ne songe à attaquer, mais que défendent créneaux et mâchicoulis, comme au XIV^e siècle; des chambres à manger obscures et tristes comme des réfectoires de trappistes, avec de hauts lambris et des plafonds de chêne noirci, des fenêtres obstruées par des verrières à peine translucides et que défendent à l'extérieur des grillages de prison.

» Combien de temps l'ogivomanie doit-elle durer encore? Il serait téméraire de le dire; mais l'abus qu'on en fait doit hâter sa fin. Qu'aurons-nous ensuite? Qui le sait? Verrons-nous enfin éclore un style nouveau, celui du XIX^e siècle?

» Jamais époque n'a été plus féconde en architectes éminents. Ils savent copier, pasticher, reproduire tous les styles. Qu'ils aient donc l'audace de sortir de l'ornière, de vouloir créer du nouveau, quelque chose d'approprié à nos mœurs, à nos habitudes. Les moyens d'exécution n'ont jamais été plus puissants. »

Avec cet esprit conservateur et progressif à la fois, Chalon avait sa place marquée dans la Commission royale des monuments. Il y entra le 13 février 1865, et à partir du mois d'avril suivant, il ne cessa d'en être le vice-président. Il mourut aussi président de la Commission de surveillance du Musée royal d'antiquités et d'armures

et du Comité directeur du *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*. Disons enfin que la ville de Bruxelles avait l'habitude de le nommer du jury chargé de juger les concours annuels de l'Académie des beaux-arts, et qu'il était membre de la Commission provinciale de statistique.

Les vieux Bruxellois se rappellent encore avec quelle ténacité fut défendue, de 1870 à 1871, la conservation du temple des Augustins, les traits acerbes qui furent décochés dans la presse au créateur du boulevard Central et de ce qu'on appelait alors la *Bosse Anspach*; mais on ignore assez généralement que l'auteur de cette campagne était Chalon, le vice-président de la Commission des monuments. Tout cela se trouve étiqueté et classé dans un recueil qu'il a plaisamment intitulé *Anspachochalonomachie*.

* * *

Chalon resta jusqu'à la fin le causeur spirituel dont on se plaisait à répéter les saillies, à citer les malins tours. Ses dernières années se sont passées dans le repos, sans toutefois qu'il se relâchât de son assiduité aux séances des corps dont il faisait partie; et ceux-ci étaient si nombreux que, suivant une remarque piquante, il ne parvenait plus à se rappeler, en se levant, où il irait toucher ses jetons de présence. Mais, à 86 ans passés, la moindre imprudence peut être fatale; et c'est ainsi que notre vénérable collègue, tout à coup indisposé, mourut ou plutôt s'éteignit chrétiennement dans sa demeure de la rue du Trône, le 23 février 1889, entouré de sa famille

(69)

qu'il aimait et dont il était aimé. Ses obsèques, suivies de l'inhumation à Hyon, près de Mons, eurent lieu le 27 février, au milieu d'un immense concours de monde. Cinq discours ont été prononcés à ses funérailles, aux noms de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique (par A. Wauters), de l'Administration des beaux-arts, du Conseil d'administration de la Bibliothèque royale, de la Société de numismatique et de la Commission des monuments.

Tout, dans la vie de Chalon, prouve que la fortune ne cessa de lui être souriante. Nommé chevalier de l'Ordre de Léopold le 15 décembre 1858, officier le 19 juillet 1867, commandeur le 3 décembre 1882, et décoré de la croix civique de première classe, il ne parvenait que difficilement à comprendre tous les ordres étrangers qu'il avait obtenus, dans la rosette multicolore qui ornait sa poitrine. La liste des sociétés savantes dont il faisait partie, serait interminable. Mieux que cela, il a eu, plus que tout autre en Belgique, la gloire d'élever la numismatique à la hauteur d'une science et d'éclairer ainsi d'un nouveau jour notre histoire nationale (1).

B^{ON} DE CHESTRET DE HANEFPE.

(1) Le conseil communal de Mons, dans sa séance du 24 avril 1899, a décidé de faire placer une plaque commémorative en marbre blanc sur la façade de la maison sise rue des Clercs, n^o 31, où est né Renier Chalon.

BIBLIOGRAPHIE

PUBLICATIONS ACADÉMIQUES

Mémoires.

- Recherches sur les monnaies des comtes de Namur. 1860. (*Mém. des membres*, in-4^o, t. XXXII.)
Supplément à cet ouvrage. Bruxelles, 1870; in-4^o. (Non publié par l'Académie.)
Les seigneurs de Florennes, leurs sceaux et leurs monnaies. 1869. (*Mém. des membres*, in-4^o, t. XXXVII.)

Bulletins (1^{re} série).

- Rapport sur un dépôt de monnaies du XII^e siècle, découvert à Tillet, près de St-Hubert. Notice de M. l'abbé Germain. 1855. (T. XXII, 2^o, p. 557.)
Note sur la seigneurie d'Agimont, à propos d'une monnaie. 1856. (T. XXIII, 2^o, p. 193.)

(2^e série.)

- Notice sur un tombeau romain ou gallo-romain, découvert à Schaerbeek. 1861. (T. XI, pp. 304 et 373.)
Sur des antiquités trouvées à Châtelet. 1863. (T. XVI, p. 42.)
Rapports concernant : 1^o le piédestal de la statue d'Ambiorix. 1865. (T. XIX, p. 427.) 2^o une notice de M. Galesloot sur le déplacement du mausolée et du cercueil de l'archiduc François d'Autriche. 1868. (T. XXV, p. 320.) 3^o le mémoire de concours sur Jean Lemaire (de Belges). 1868. (*Ibid.*, p. 536.) 4^o le mémoire de

(71)

concours sur l'histoire de la gravure des médailles en Belgique. 1868. (T. XXVI, p. 235.) 5^o une note de M. Schuermans sur les découvertes d'ambre en Belgique. 1872. (T. XXXV, p. 180.)

Une monnaie frappée à Alost au nom de Guillaume 1^{er}, comte de Hainaut. 1873. (T. XXXV, p. 76.)

La numismatique. Discours prononcé, comme directeur de la Classe des lettres, à la séance publique du 6 mai 1874. (T. XXXVII, p. 679.)

Note bibliographique relative à un ouvrage de M. Alphonse Vandenberghe sur la numismatique yproise. 1878. (T. XLVI, p. 944.)

(3^e série.)

Rapports concernant : 1^o une notice de M. J. Helbig sur les reliques et les reliquaires donnés par saint Louis au couvent des Dominicains de Liège. 1831. (T. II, p. 60.) 2^o l'ouvrage de M. le baron de Chestret de Hanefte sur la numismatique de la principauté de Liège. 1887 (t. XIII, p. 636) et 1889 (t. XVII, p. 112).

Annuaire.

Notice nécrologique sur A.-G.-B. Schayes. Année 1860, p. 139.

OUVRAGES NON PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE.

Dissertatio inauguralis juridica de qualitatibus et conditionibus ad ineundas nuptias jure civili requisitis. Louvain, 1824; in-8^o.

Biographie belge. H.-F. Delmotte. (*Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, t. IV, 1834-1836, p. 601.)

Notice sur les tombeaux des comtes de Hainaut inhumés dans l'église de Sainte-Waudru, à Mons. Mons, 1836; in-8^o.

La tour de Sainte-Waudru, à Mons. Notice historique (avec facsimile du plan original). Bruxelles, 1844; in-8^o.

- Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut. Bruxelles, 1848; in-4°.
- Trois suppléments à cet ouvrage ont paru successivement à Bruxelles, en 1852, 1854 et 1857.
- Souvenirs historiques. Des procès de sorcellerie à Mons. Mons 1854; in-12.
- Notice sur les sceaux du chapitre de Sainte-Waudru, à Mons. (*Mémoires de la Société de sphragistique de Paris*, t. IV, 1855.)
- Fabrice de la Bassecourt, pasteur de l'Église wallonne d'Amsterdam. Quelques recherches sur la famille Bassecourt et sur le poète Claude de Bassecourt. Bruxelles, 1857; in-8°.
- Les cartes armoriales de la Belgique. (*Annales du bibliophile belge et hollandais*, 1865, p. 141.)
- Littérature judiciaire. Mémoires et factums. (*Le Bibliophile belge*, t. I, 1866, p. 66.)
- Observations sur l'origine de la couronne de Namur. (*Annales de la Société archéologique de Namur*, t. IX, 1866, p. 417.)

Messenger des sciences historiques de la Belgique.

- Observations sur un traité fait entre Guillaume I, comte de Hainaut, et Jean III, duc de Brabant, pour la fabrication d'une monnaie commune. (Année 1836, p. 257.)
- Observations sur quelques chartes et anciens documents relatifs à l'histoire des monnaies des comtes de Hainaut et de Flandre. (Année 1837, p. 201.)
- Lettres d'invitation, envoyées par les arbalétriers de la ville de Mons, pour un concours à l'arbalète du 13 juin 1387. (Année 1838, p. 450.)
- Sur la fabrication des monnaies, avant l'emploi de la presse à vis ou balancier. (Année 1840, p. 344.)
- Revue rétrospective. Une exécution révolutionnaire à Mons, en 1794, par Anatole Pichauld. (Année 1842, p. 293.)
- L'hôtel de ville de Mons. (Année 1843, p. 40.)

(73)

La tête de Dagobert. (Année 1843, p. 128.)

Sur les clercs mariés. (Année 1844, p. 186.)

*Mémoires et publications de la Société des sciences,
des lettres et des arts du Hainaut.*

Note sur la lettre des Arbalétriers. (6^{me} anniversaire de la fondation de la Société. Mons, 1839, p. 87.)

Monnaies montoises. (T. V, 1844, p. 115.)

Anne-Charlotte de Lorraine, abbesse de Sainte-Waudru, à Mons. (2^{me} série, t. II, 1834, p. 201.)

Biographie montoise. G.-J.-Ch. de Fahnenberg. (*Ibid.*, p. 230.)

Revue d'histoire et d'archéologie.

Comptes rendus. (T. I, 1859, pp. 225 et 486.)

Le dernier duc de Bouillon (1815). (T. II, 1860, p. 1.)

Un coup d'État manqué (1722). (*Ibid.*, p. 241.)

Les seigneurs de Muno. (T. III, 1862, p. 105.)

Plaque sépulcrale de Jacob Cavalli (1384). (*Ibid.*, p. 418.)

Compte rendu de l'ouvrage d'Ad. Borgnet : *Histoire des Belges à la fin du XVIII^e siècle*. (*Ibid.*, p. 374.)

La seigneurie des Hayons. (T. IV, 1864, p. 38.)

Statistique rétrospective. État ou tableau de la population du duché de Bouillon, etc. (*Ibid.*, p. 74.)

Lisseweghe, son église et son abbaye, par Léopold Van Hollebeke. Compte rendu. (*Ibid.*, p. 426.)

Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie.

Notice sur un plateau de verre trouvé à Corroy-le-Grand, dans une sépulture gallo-romaine. (Année 1864, p. 189.)

Deux peignes liturgiques provenant de Stavelot. (Année 1869, p. 36.)

Académie d'archéologie de Belgique.

Rapport sur le mémoire de M. P. Génard, intitulé : *Histoire de l'atelier monétaire d'Anvers.* (*Bulletin*, t. I, p. 487*.)

Discours prononcé le 11 janvier 1874, sur l'influence de l'archéologie sur l'architecture. (*Ibid.*, p. 770.)

Discours prononcé le 28 juin 1874, sur les sociétés d'archéologie en Belgique. (*Ibid.*, p. 818.)

Discours prononcé le 26 janvier 1879, sur l'architecture au XIX^e siècle. (*Ibid.*, t. III, p. 63.)

Revue numismatique (française).

Observations sur les recherches historiques de M. Cartier sur la monnaie au type du cavalier armé. (Année 1836, p. 260.)

Notice sur deux monnaies des évêques de Liège. (Année 1841, p. 40.)

Revue belge de numismatique.

Catalogue des monnaies des comtes de Hainaut. (T. I, 1842-1843, p. 1.)

Monnaies de l'abbesse de Nivelles. (*Ibid.*, p. 161.)

Médaille inédite du règne de Napoléon. (*Ibid.*, p. 244.)

Catalogue des monnaies du comté de Namur. (*Ibid.*, p. 297.)

Monnaies de Philippe II, comme comte de Hainaut, frappées à Mons de 1577 à 1587. (1846, p. 66.)

Catalogue des monnaies des comtes de Hainaut. Premier supplément. (*Ibid.*, p. 215.)

Trois jetons du XV^e siècle. (1847, p. 67.)

Recherches sur les monnaies de Wallincourt. (*Ibid.*, p. 180.)

Quelques monnaies inexpliquées. (1850, p. 377.)

Quelques monnaies seigneuriales. (1851, p. 140.)

Le dernier prétendant de Loos. Monnaie de Brée. (*Ibid.*, p. 258.)

Trois médailles relatives à l'histoire des Pays-Bas. (*Ibid.*, p. 274.)

(75)

- Numismatique montoise. Une médaille de Charles de Croy. (1851, p. 282.)
- Note sur un florin d'or de *Udo Uckena*, ou *Fockens*, capitaine de Norden. (*Ibid.*, p. 349.)
- Recherches sur les seigneurs de Gronsveld et sur leurs monnaies. (*Ibid.*, p. 352.)
- Monnaie d'Arnold, seigneur de Steyn, frappée à Karinia (?). (*Ibid.*, p. 388.)
- Attribution d'un denier carlovingien à Mons (*Castrilocus*). (1852, p. 134.)
- Monnaies de Reckheim. (*Ibid.*, p. 156.)
- Numismatique montoise. Louise de Stolberg, reine d'Angleterre. (*Ibid.*, p. 200.)
- Une monnaie inédite de Nicolas du Châtelet, seigneur souverain de Vauvillars. (*Ibid.*, p. 231.)
- Inauguration de Charles VI à Tournai. (*Ibid.*, p. 262.)
- Note sur une médaille d'or de Salonin. (*Ibid.*, p. 350.)
- Deux monnaies italiennes du XVII^e siècle : un sol de Déciane, un daldre de Correggio. (*Ibid.*, p. 404.)
- Un denier de Henri l'Oiseleur frappé à Anvers. (1853, p. 4.)
- Un dépôt de monnaies du XII^e siècle, trouvé à Saint-Aybert. (*Ibid.* p. 17.)
- Monnaies historiques de Flandre, frappées pendant la captivité de Gui de Dampierre. (*Ibid.*, p. 160.)
- Deux monnaies des seigneurs d'Iever. (*Ibid.*, p. 241.)
- Un poids de Toulouse, de l'an 1239. (*Ibid.*, p. 272.)
- Jeton frappé pour Louvain sous la domination française. (*Ibid.*, p. 280.)
- Monnaies de Reckheim. (*Ibid.*, p. 370.)
- Ernest de Mansfeld. (*Ibid.*, p. 385.)
- Monnaies de l'abbesse d'Essen. (1854, p. 42.)
- Encore deux monnaies d'Iever. (*Ibid.*, p. 204.)
- Une monnaie des Scheiffard de Mérode, seigneurs de Limbricht. (*Ibid.*, p. 322.)

- Un gros de Thibaut de Bar, évêque de Liège, frappé à Thuin. (1855, p. 31.)
- Jeanne de Wesemael et Jeanne de Merwede. (*Ibid.*, p. 347.)
- Un jeton tournaisien. (*Ibid.*, p. 363.)
- Le baron de Blanche et sa monnaie de Schönau. (*Ibid.*, p. 442.)
- Monnaies de métal prétendument produit par les procédés occultes de l'alchimie. (*Ibid.*, p. 454.)
- Un esterlin de Henri III contrefait par Thiéri, comte de Clèves. (1856, p. 42.)
- Monnaies de Navarre frappées au nom du roi Ferdinand d'Aragon. (*Ibid.*, p. 64.)
- Un quarteron de Mirepoix portant la date de 1310. (*Ibid.*, p. 73.)
- Monnaies des seigneurs de Borkulo. (*Ibid.*, p. 197.)
- Imitation d'une monnaie de Hainaut par Arnold de Stein. (*Ibid.*, p. 274.)
- Monnaies belges trouvées en Irlande. (*Ibid.*, p. 277.)
- Un demi-quarteron de Gaillac portant la date de 1344. (*Ibid.*, p. 301.)
- Une décoration algérienne. (*Ibid.*, p. 338.)
- Quelques monnaies seigneuriales inédites. (1857, p. 188.)
- Anciens jetons ou méreaux. (*Ibid.*, p. 208.)
- Pièces à retrouver. (*Ibid.*, p. 308.)
- Deux jetons inédits. (*Ibid.*, p. 315.)
- Quelques médailles satiriques de la révolution des patriotes. (1858, p. 49.)
- Notice biographique sur Alexandre Hermand. (*Ibid.*, p. 213.)
- Tiers de sol mérovingiens. (*Ibid.*, p. 261.)
- Nouvelle classification des monnaies de Jeanne, duchesse de Brabant. (*Ibid.*, p. 353.)
- Une monnaie de Blankenberg. (*Ibid.*, p. 374.)
- Un jeton de Nicolas du Châtelet, seigneur de Vauvillers. (*Ibid.*, p. 431.)
- Quelques jetons inédits. (1859, p. 55.)
- Les seigneurs de Schöneck, à propos d'une monnaie. (*Ibid.*, p. 239.)
- Médaille d'Albéric, comte de Lodron. (*Ibid.*, p. 266.)

- Un gros tournois de Jean de Cunre. (1859, p. 374.)
 Monnaies de Falais. (*Ibid.*, p. 378.)
 Jetons du comté de Saint-Pol. (*Ibid.*, p. 484.)
 Plomb trouvé à Gand. (*Ibid.*, p. 545.)
 Une médaille montoise. (1860, p. 87.)
 Curiosités numismatiques. Monnaies, médailles et jetons rares ou inédits. (1860, p. 242; 1861, pp. 129 et 249; 1862, p. 106; 1863, p. 293; 1864, pp. 206 et 444; 1865, p. 218; 1866, p. 200; 1868, p. 177; 1869, pp. 52, 161 et 314; 1870, pp. 66, 246 et 494; 1871, p. 418; 1872, p. 198; 1873, p. 217; 1874, p. 380; 1875, p. 273; 1876, p. 504; 1877, p. 529.)
 Imitation d'une monnaie belge faite par le comte palatin de Simeren et de Deux-Ponts. (1861, p. 73.)
Collection Jean Rousseau, par Benjamin Fillon. Compte rendu. (*Ibid.*, p. 101.)
 Denier de Charles le Chauve frappé à Famars. (*Ibid.*, p. 237.)
 Médaille hispano-mexicaine de Ferdinand VII. (*Ibid.*, p. 292.)
 Florin d'or de Tecklenbourg. (*Ibid.*, p. 380.)
 Trois bulles d'or des empereurs belges de Constantinople. (*Ibid.*, p. 384.)
 Méreau de Robert Willocqueau, abbé de Saint-Pierre, à Gand. (1862, p. 121.)
 Un sceau du chapitre de Liège. (*Ibid.*, p. 125.)
 La plus ancienne monnaie des abbesses de Thorn. (*Ibid.*, p. 466.)
 Anciens jetons des receveurs de Bruxelles. (1863, p. 400; 1865, p. 302; 1866, p. 497; 1869, p. 292; 1871, p. 78.)
 Une monnaie d'Anholt. (1863, p. 431.)
 Notice sur l'ordre de Saint-Charles de Monaco. (1864, p. 107.)
L'art de terre chez les Poitevins, par Benjamin Fillon. Compte rendu (*Ibid.*, p. 387.)
 Un aureus inédit de Lælianus. (1865, p. 210.)
 Sceau du magistrat de Saint-Pierre, à Maestricht. (*Ibid.*, p. 448.)
 La médaille de Francisco de Enzinas. (1866, p. 146.)
 La croix de Saint-Ulrich d'Augshourg. (*Ibid.*, p. 478.)

- Jetons de mariage. (1867, p. 332.)
Souvenir des croisades Quart de dinar trouvé près d'Ypres. (*Ibid.*, p. 389.)
Poids du moyen âge. Une once de Malines. (*Ibid.*, p. 418.)
Méreaux de Tournai. (*Ibid.*, p. 423.)
La plus grande médaille qu'on ait jamais frappée. (*Ibid.*, p. 437.)
Don Antonio, roi de Portugal, son histoire et ses monnaies. (1868, pp. 27 et 148.)
Étude historique sur les monnaies frappées par les grands-maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par M. Laugier. Compte rendu. (*Ibid.*, p. 100.)
Une médaille inconnue à Van Loon. Jean-Baptiste Maes. (*Ibid.*, p. 145.)
L'Eucratidion et M. Chabouillet. (*Ibid.*, p. 333.)
La république de Saint-Marin. (*Ibid.*, p. 403.)
Jetons de mariage. (1869, p. 189.)
Une médaille inconnue à Van Loon. Le poète Houwaert. (*Ibid.*, p. 324.)
Numismatique bruxelloise. La médaille de la garde bourgeoise en 1815. (*Ibid.*, p. 427.)
Encore et pour une dernière fois l'Estaple. (1870, p. 455.)
Don Juan Perès. (*Ibid.*, p. 516.)
Recherches sur la valeur intrinsèque du florin de Brabant. (1871, p. 186.)
La plaque des représentants. (*Ibid.*, p. 321.)
Lectures sur l'histoire de la fabrication des monnaies (1873, p. 498); sur les pièces fausses (1875, p. 509); sur les attributions erronées (1876, p. 534); sur le vocabulaire de la numismatique (1877, p. 553, et 1878, p. 472); sur l'histoire de la Société de numismatique (1880, p. 520); sur les monnaies himyaritiques (1881, p. 394).
Singularités et raretés numismatiques d'origine récente. (1875, p. 90.)
Monnaies de Charles VII (don Carlos). (1876, p. 312.)
Numismatique de Waterloo. (1878, p. 421.)

(79)

- Médaille de Langrand-Dumonceau. — Un des Louis XVII. (1879, pp. 97 et 98.)
Une médaille de S. M. la reine Victoria. (1884, p. 76.)
Tableau indiquant les monnaies de compte et les monnaies réelles en usage dans le Brabant en 1794. (1890, p. 69.)
En outre, un grand nombre d'articles nécrologiques, de comptes rendus, de nouvelles, etc.

Publications de la Société des Bibliophiles de Mons.

- La chronique du bon chevalier messire Gilles de Chin. Mons, 1837; petit in-4^o.
Le vœu du Héron (publié en collaboration avec Ch. De le Court). Mons, 1839; petit in-4^o.
Les mémoires de messire Jean, seigneur de Haynin et de Louvegnies. Mons, 1842; 2 volumes petit in-4^o.

Bulletin du Bibliophile belge.

- Rutger Velpius, imprimeur à Mons. (T. I, 1845, p. 9.)
Nugæ difficiles. (*Ibid.*, pp. 63, 145 et 255.)
Recherches sur les éditions du Nouveau Testament de Mons. (*Ibid.*, p. 105.)
Trois poèmes belges du siècle dernier. (T. II, 1845, p. 118.)
Messire Hoverlant de Beauwelaere. (T. III, 1846, p. 433.)
Les *opuscula* de Jean Despiennes. (T. XVI, 1860, p. 201.)
Articles divers.

Œuvres facétieuses.

- De la vitesse relative et anaclastique de l'akinésie d'un corps solide en repos. Mémoire présenté à l'Académie pétrélaionique et bomboraxale (section des sciences exactes), par Heleno Cranir, de Mnos (en Argolide). A Morlanwelz, imprimé par ordre de l'Académie, 1840; in-8^o.

Catalogue d'une très-riche mais peu nombreuse collection de livres provenant de la bibliothèque de feu M^r le Comte J.-N. A. de Fortsas. Mons (1840); in-8°. — Ouvrage suivi d'un Avis (au public).

Une autre édition, la seule qui ait été faite avec l'assentiment de l'auteur, a été imprimée à Lyon et a paru à Bruxelles, en 1863.

Petite épître numismatique. A M^r Louis De Coster. (1843) in-8°.

Pétition des Liégeois, des Tournaisiens et des Montois à la Chambre des représentants. (Facétie inspirée par les débats sur la grammaire flamande, qui eurent lieu à la Chambre en 1844.)

Aux électeurs conservateurs de Bruxelles. Bruxelles (1844 ou 1850); en placard

Collaboration à l'*Annuaire agathopédique et saucial*. Bruxelles (1850); in-8°.

Recueil de documents et de mémoires relatifs à l'étude spéciale des boutons et fibules de l'antiquité, du moyen âge, des temps modernes et des autres époques, publiés par la Société nationale de boutonistique. Prospectus-spécimen. A Saint-Gilles, 1854; in-8°.

Numismatik des Ordens der Agathopeden, von D^r Wallraf. Berlin, 1853; in-8°.

Prospectus de la réimpression des œuvres du docteur Cloethoom (Guill. Gensse)

Monographie des couques de Dinant, d'après les moules conservés depuis le XI^e siècle jusqu'à nos jours, par M. le baron C. P. de Vorst, archéologue. Prospectus. Bruxelles, 1873; in-8°.

Feuillets donnés, pendant quelques années, pour le numéro du 1^{er} avril du *Constitutionnel* de Mons.

